

Pour 2016, nombre d'entre nous se verront offrir gracieusement une nouvelle merveille de la technologie.



ON VOUS DIT "C'EST OBLIGATOIRE" MAIS :

- **L'EUROPE NE LES IMPOSE PAS**
(de nombreux pays donnent le choix à leurs habitants : Ex : Royaume Uni)
- **LA LOI FRANÇAISE NE LES IMPOSE PAS**
 - * *vide juridique* : pas de pénalités,
 - * aucune obligation pour l'utilisateur de les accepter,
 - * menaces de coupures de courant illégales
 - * aucun vote officiel de frais de relève à pied ou de
 - * paiement ultérieur des compteurs à l'installation



Collectif Touche Pas à Mon Compteur - 09
info.linky@gmx.fr 05 61 65 23 43

Ou 06 41 19 16 15

REFUSEZ LES COMPTEURS COMMUNICANTS

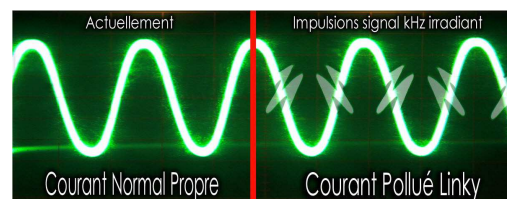
Linky, Gazpar et "à eau" – En cours de déploiement en France

DANGER POUR VOTRE SANTÉ, VOTRE SÉCURITÉ, VOTRE VIE PRIVÉE ET VOTRE PORTE-MONNAIE !

SANTÉ :

Des compteurs qui impliquent, via leurs émissions - CPL dans les câbles et micro-ondes des concentrateurs / relais de rue, et demain de l'ERL (Emetteur Radio Linky) - l'augmentation exponentielle de l'exposition des populations aux REM (Rayonnements Electro-magnétiques), ondes ET champs EM :

- o Non-couverts par les assurances depuis le début des années 2000
- o Classés potentiellement cancérigènes par l'OMS depuis 2011, malgré le scandale de l'Affaire Repacholi (OMS)
- o Normes obsolètes : le Parlement Européen demande leur abaissement aux pays membres depuis 2009
- o Des milliers d'études prouvent leur toxicité : exemple – Rapport de la Marine Américaine sur le "Syndrome des Micro-Ondes" de 1972 compilant déjà 2300 études sur le sujet, Rapport Bioinitiative reconnu par l'UE.
- o Problème complètement occulté pour raisons financières : Documentaire France 3 « Mauvaises Ondes » : <https://www.youtube.com/watch?v=KvD3NXvTH4s>, « Ondes Science&Manigance » : <https://www.youtube.com/watch?v=8qD2kmuNY4>
Les fréquences abandonnées par l'armée car rendant malade les opérateurs radars ont été revendues aux Industriels des Télécoms pour le téléphone portable, la 3G, la 4G²
- o Des personnes obligées de quitter leur logement car rendues malades (ex : <http://france3-regions.francetvinfo.fr/cote-d-azur/alpes-maritimes/nice/calvaire-laurent-sensible-aux-ondes-electromagnetiques-1145561.html>) et <http://www.temoignage-linky-france.fr/>



VIE PRIVÉE :

Des compteurs et leurs réseaux de transmission de relevés qui ont pour but avoué par les distributeurs (et les opérateurs télécoms avec lesquels ils sont associés)³ :

→ De permettre la **mise en place de capteurs partout** (Internet des Objets, Réseaux et Villes "intelligents", "Maisons connectées")

→ Puis **la transmission et analyse de ces données, pour un suivi informatisé de toutes nos actions (Big Data)**

→ Visant à "améliorer notre confort" et une "optimisation de la gestion des ressources"

→ Sous couvert de "greenwashing" (réchauffement climatique, population croissante, épuisement des ressources, etc...) - d'où le nom de "loi sur la Transition Énergétique" - on jette nos 80 millions de compteurs fonctionnels, et on multiplie relais de rue, objets connectés et centres de traitement des données associés, qui font exploser la consommation électrique...

1 : Courrier du 11/02/2016 de Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, au président de la Fédération Sepanso Landes :

« L'article 27 de la loi (de transition énergétique) prévoit, en application de la directive européenne relative à l'efficacité énergétique, des sanctions pour les gestionnaires de réseaux de distribution s'il ne respecte pas les dispositions législatives relatives au comptage évolué.

Il ne s'agit en aucun cas de sanctions pour le consommateur. »

2 : Voir Pierre le Ruz, du CRIIREM, dans le documentaire "Cherche Zone Blanche Désespérément"

3 : Article 11/07/2016 : <http://www.journaldunet.com/economie/energie/1181724-philippe-monloubou-enedis-erdf-est-un-operateur-de-big-data/>
"Enedis est un opérateur big data qui générera bientôt 35 millions de capteurs". « Le président du directoire de la société française de distribution d'électricité veut profiter des données générées par Linky pour développer de nouveaux services. »

Dossier de Presse ERDF – ADEME du 9 juillet 2015, page 6 : "Le programme Linky a pour ambition de créer un standard mondial de l'industrie du comptage évolué. Pour y parvenir, ERDF a bâti un système évolutif utilisant des technologies de pointe, capables de gérer de très importants flux de données. Nous ne sommes encore qu'aux prémices de l'exploitation de toutes les potentialités de ce compteur : Big Data, usages domotiques, objets connectés... L'installation des compteurs communicants bénéficiera à l'ensemble de la filière électrique".

-Ne pas jeter sur la Voie Publique-



Pour le développement :

→ Des **Smart Grids** (Réseaux Electriques connectés), permettant de reporter sur le consommateur la nécessité de s'adapter aux contraintes de production d'électricité :

- **Réduction de consommation aux heures de pointe**, où ça coûte cher à ERDF/ Enedis de vous fournir l'électricité :
 - o "incitation" à moins consommer via des **tarifs dissuasifs quand VOUS en avez besoin**
 - o "**Effacement**" de nos appareils et radiateurs (= **coupure à distance par Enedis ou Tiers**) – Projet Greenlys, Solenn
- **Utilisation des batteries en charge des voitures électriques des usagers comme stockage tampon gratuit** pour gérer les variations de production d'électricité (chargement / déchargement en fonction des besoins d'Enedis).

→ De **2 nouveaux marchés lucratifs** :

- **Big Data** : collecte systématique et revente de nos données de consommation (= de nos vies) à des entreprises (= revenus complémentaires pour les distributeurs)
- **Internet des objets (connectés)** : Développement tous azimuts d'objets connectés incontournables (qui seront bientôt les seuls disponibles sur le marché : voiture, TV, frigo, etc...) et de gadgets (brosse à dents connectée, miroirs, couches, tétines, matelas !, bandeaux sommeil, ventilateurs, caméras, etc...) qui communiqueront via le réseau qui aura été mis en place pour les compteurs... apportant des redevances supplémentaires pour les distributeurs et opérateurs télécom; **qui loueront ce réseau de communication à leurs clients, les vendeurs d'objets connectés.**

Enfin, **selon Olivier Masset, Directeur Régional Enedis**, lors d'une réunion au siège de la Communauté d'Agglomération Grenoble Métropole, le 2 juin 2016, **le compteur communicant a été introduit par l'Union européenne « pour faciliter l'ouverture des marchés »**. Traduction : **la connaissance "en temps réel" des consommations permise par Linky et ses relais permettra de mieux spéculer sur l'EPEX Spot (European Power Index), la bourse de l'électricité, créée en 2008** (Marché "Day Ahead", organisé par enchères, pour l'électricité du jour suivant, ou même "contrats quart-d'heure").

PORTE-MONNAIE :

Des compteurs qui vont faire monter vos factures, comme dans tous les pays où ils ont été installés, via, entre autre :



- Des taxes sur nos factures, comme **le TURPE** (créé en 2000 et égal à 30 à 45% de nos factures aujourd'hui) et **la CSPE**, qui a triplé depuis 5 ans et représente maintenant 16% de la facture électrique des ménages, (Accord entre Enedis et la Commission de Régulation de l'Energie pour augmenter nos factures de 5%, voir rapport de la Cour des Comptes de 2018)
- Une **augmentation des abonnements** (compteurs plus sensibles aux surconsommations ponctuelles)
- Une facturation des abonnements en kVA et non en kW (**facturation de la puissance réactive**, jusqu'ici non facturée aux particuliers) + une **surconsommation** induite par la **perte de Valeur Efficace (RMS) du 50Hz actuel** en raison, entre autre, des Harmoniques parasites créées par **les fréquences CPL (Courant Porteur En Ligne) supplémentaires injectées dans vos câbles** avec le système Linky.
- Des **tarifs différenciés** pour vous "inciter" à réduire votre consommation quand vous en avez le plus besoin (ex : dissuasif le soir en hiver ou racket si vous n'avez pas le choix)
- **Des d'appareils à remplacer à vos frais**, qui "claquent" parce qu'ils ne sont pas faits pour les fréquences supplémentaires injectées : 64000 et 74000 Hz au lieu de 50 Hz (on vous dira qu'ils étaient "défectueux", plus garantis, etc...)

SÉCURITÉ:

Des compteurs qui posent un **risque accru d'incendies**

- Par les fréquences supplémentaires injectées dans vos appareils et installations électriques non prévues pour cela, les poses bâclées, etc...
- Recrudescence d'incendies dans de nombreux pays où des compteurs communicants ont été installés (Italie, Amérique du Nord, Australie...)

• **RENSEIGNEZ-VOUS** : Collectifs / Associations (Robin des Toits, Priartem, Santé Publique Editions, Next-up, chaîne Stop Linky Youtube)

• **BARRICADEZ VOS COMPTEURS SI ACCESSIBLES POUR ÉVITER LES INSTALLATIONS ABUSIVES !**

• **Emission "Touche Pas à Mon Compteur"** animée par Maud Bigand sur Radio Transparence : Jeu. 13h, vend. 8h, Sam. 17h40

2 ans d'émissions sur site Radio Transparence : <http://www.radio-transparence.org/V2/wordpress/category/nos-emissions/magazines/touche-pas-a-mon-compteur/>

• **Film très intéressant, "Take Back Your Power"**, VOST sur Youtube : https://www.youtube.com/watch?v=dgK14I7_cDw

• **Compteur à l'intérieur** : ECRIVEZ EN RECOMMANDÉ POUR REFUSER (modèles de lettre : associations, collectifs, Cabinet Artemisia)

• **Compteur Linky déjà posé** : ACTIONS COLLECTIVES EN JUSTICE Renseignez-vous auprès des collectifs locaux ou associations

• **AGISSEZ AUPRES DE VOTRE COMMUNE**, pour que le conseil municipal vous protège et délibère contre le déploiement de ces compteurs et relais associés sur la commune, comme près de 600 communes l'ont déjà fait. Voir site: refus.linky.gazpar.free.fr